

Compte-rendu du CCER (comité consultatif de l'éducation routière) du 18/12/08

Les organisations syndicales représentées:

Le SNICA-FO et la CFDT

Un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR), expert pour la CGT

Monsieur Meunier, sous-directeur de l'éducation routière, nous informe qu'un CISR (comité interministériel de la sécurité routière) doit se réunir sous peu et que suite à cela, les travaux sur la réforme du permis de conduire devraient reprendre avec les OS (organisations syndicales), probablement pour le mois de janvier.

Le compte-rendu du dernier CCER est adopté.

POINT INFO :

Euclide :

Le nouveau système est toujours testé dans les 5 départements pilotes. Des modifications ont été apportées, notamment pour la touche F8 et le ralentissement observé pour la 3^{ème} et 4^{ème} séance.

Trois autres départements pilotes testeront la version finale à partir de mars 2009.

L'extension aux autres départements s'effectuera en 2 ou 3 vagues, à compter de mai 2009.

La formation pour les agents aura lieu sur 2 jours.

Aurige :

Une nouvelle version est en cours. La durée de formation prévue est de 3 jours.

Formation qualification GL (groupe lourd) :

Une trentaine d'agents seront formés en 2009 (contre 78 en 2008).

La durée de formation permis EC sera augmentée de 2 jours.

Les autres stages de formation ainsi que les stages de remise à niveau GL devraient être reconduits en 2009, à l'exception toutefois des stages destinés aux personnels de répartition et ceux d'harmonisation du permis B, qui sont suspendus dans l'attente de la réforme en cours.

Dans le cadre des directives européennes, la formation continue deviendra obligatoire à partir de 2013.

André Chaudron pour la CFDT demande à ce que tous les IPCSR soient destinataires du calendrier et du programme des stages de formation.

L'administration répond que c'est aux DPCSR (délégués du permis de conduire et de la sécurité routière) de faire passer l'information localement.

Recensement des métiers du MEEDDAT :

A la demande des OS présentes, le terme « examinateur » sera remplacé par le terme « inspecteur ».

Budget :

30% des crédits ER sont versés aux caisses régionales à l'intention des DDE dès le 15/01 mais ne sont disponibles qu'à partir de mars.

L'administration dit qu'il semble impossible d'écourter ces délais de traitement.

Les OS rappellent la volonté de Mme Michèle Merli de régler ce problème récurrent et demandent qu'elle intervienne dans ce dossier.

Examens supplémentaires, mode de rétribution :

Malgré un différent dans la méthode de calcul entre l'administration et les OS pour établir l'équivalence chiffrée en heure, des examens supplémentaires, le règlement à la vacation semble le mode le plus favorable pour la majorité des IPCSR. La rétribution à l'heure ne serait avantageuse que pour une minorité d'agents aux salaires les plus élevés.

Répartition des places d'examens supplémentaires :

L'administration engage une réflexion sur la possibilité d'un « droit opposable » en matière de délai de présentation, pour les candidats ayant un délai d'attente exagérément long, avec une convocation nominative en cas d'accord après une demande justifiée.

Des propositions vont être faites par les différents intervenants et seront examinées lors d'un prochain CCER qui devrait se tenir courant janvier 2009.

Questions diverses :

La CFDT demande que la présentation aux stagiaires, des différentes organisations syndicales par leurs représentants, au sein de l'école des IPCSR de Nevers, soit inscrite au programme et que l'administration prenne en charge les frais de déplacement des intervenants qui s'y rattachent.

La CFDT enverra un courrier dans ce sens au Directeur de l'INSERR (institut national de sécurité routière et de recherches).